

Point hebdomadaire

Synthèse régionale des impacts du Covid-19 sur les filières agroalimentaires – Semaine 15

Le service ERP et PAF de l'APCA se mobilisent pour produire une note hebdomadaire afin de synthétiser l'ensemble des remontées régionales du réseau des Chambres d'agriculture sur les impacts économiques du Covid-19.

Cette note hebdomadaire de synthèse constitue la première d'une série. Elles auront pour finalité de dresser un panorama de la situation économique du secteur agricole et alimentaire national. Les éléments tant qualitatifs que chiffrés seront intégrés dans les notes de synthèse, avec un angle à la fois filières – végétales et animales, y compris l'amont et l'aval – et régionales.

Les notes contiendront également, en préambule et sous une forme brève, quelques éléments sur la situation économique globale du pays (croissance, commerce extérieur, emploi...), pouvant exercer des répercussions sur l'activité agricole, ainsi que sur les territoires.

Contexte général

De nouvelles prévisions ont été effectuées par la Banque de France (en complément de celles de l'INSEE et de l'OFCE) en vue d'affiner les impacts potentiels de la crise du Coronavirus sur l'économie française.

Il est aussi suggéré de se pencher sur les toutes dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) de la mi-avril. **Le PIB mondial devrait se replier de 3% en 2020, et la récession en France serait selon l'institution de Washington de - 7,2%. L'ampleur de la récession (inédite depuis 1929), ainsi que sa durée, sont étroitement conditionnées par l'étendue de la période de confinement dans les pays.**

Pour la **Banque de France**, la perte de PIB au premier trimestre est estimée à -6 % soit une perte de 1,5 % de PIB annuel par semaine de confinement. La perte d'activité pour le secteur agricole et agroalimentaire est estimé à -6% par semaine de confinement.

Tableau 1 : Impact de la crise de Covid-19 sur l'activité par branche au mois de mars.

(en %)

Branche d'activité	Poids dans la VA	Impact sur l'activité lors d'une semaine type de confinement en mars
Agriculture et industrie	15	- 31
Agriculture et industrie agroalimentaire	4	- 6
Énergie, eau, déchets et cokéfaction et raffinage	3	- 15
Industrie manufacturière hors alimentaire et cokéfaction-raffinage	9	- 48
Construction	6	- 75
Services marchands	57	- 37
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	18	- 65
Services financiers et immobiliers	17	- 12
Autres services marchands	22	- 34
Services non marchands	22	- 9
Total	100	- 32

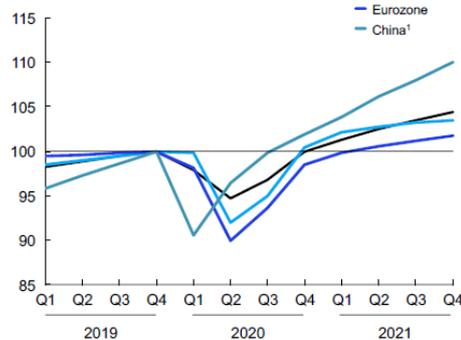
D'après la Banque de France, dans l'industrie au mois de mars, **le nombre de jours de fermeture exceptionnelle est de 5 jours en moyenne**, mais varie de 1 jour dans la pharmacie à près de 8 jours dans le secteur du matériel de transport. Ces nombres de jours de fermeture exceptionnelle sont à comparer à une durée totale de confinement de 10,5 jours en mars (hors week-ends), soit en moyenne dans l'industrie un taux d'ouverture des sites de production voisin de 50%. **Pour les Industries agroalimentaires, le nombre moyen de jours de fermeture exceptionnelle sur cette période est de 1 jour avec une baisse de l'activité de 33 % (c'est l'un des secteurs les moins touchés de l'industrie).**

En revanche pour les services de restauration, ce nombre de jours de fermeture s'élève à 14 jours pour une baisse de l'activité de -170 % par rapport au mois de février.

En complément, **une étude du cabinet McKinsey** met en lumière les deux scénarios les plus probables quant au potentiel de reprise de l'économie mondiale. Le scénario A3, dans le cas où le virus apparaît définitivement maîtrisé et avec des politiques de relance budgétaire et monétaire effectives, mais dont les effets ne se feront ressentir que d'ici un an, laisse entrevoir une sortie de crise à l'horizon du deuxième trimestre 2021. Toutefois, dans le scénario A1 où le virus ne serait pas maîtrisé et où la maladie continuerait de se propager au lieu de décliner de façon saisonnière, la reprise économique ne serait à espérer qu'à l'horizon du 4^{ème} trimestre 2024 (et ceci malgré les politiques de relance économique).

Scenario A3: Virus Contained

Real GDP growth—COVID-19 crisis
Local currency units indexed, 2019 Q4=100



1. Seasonally adjusted by Oxford Economics
Source: McKinsey analysis, in partnership with Oxford Economics

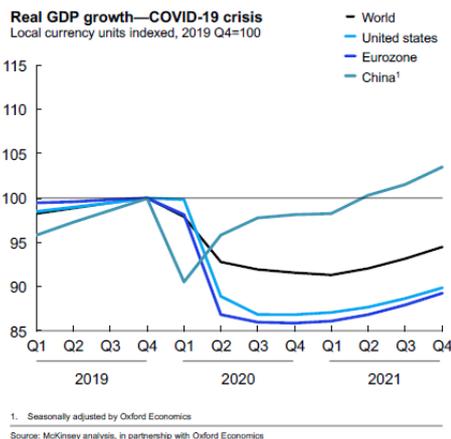
Current as of April 3, 2020

	Real GDP drop 2019 Q4–2020 Q2 % change	2020 GDP growth % change	Time to return to pre-crisis Quarter
China	-3.5%	-0.5%	2020 Q4
USA	-8.0%	-2.4%	2020 Q4
World	-5.3%	-1.8%	2021 Q1
Eurozone	-10.1%	-4.7%	2021 Q2

McKinsey & Company 23



Scenario A1: Muted World Recovery



Current as of April 3, 2020

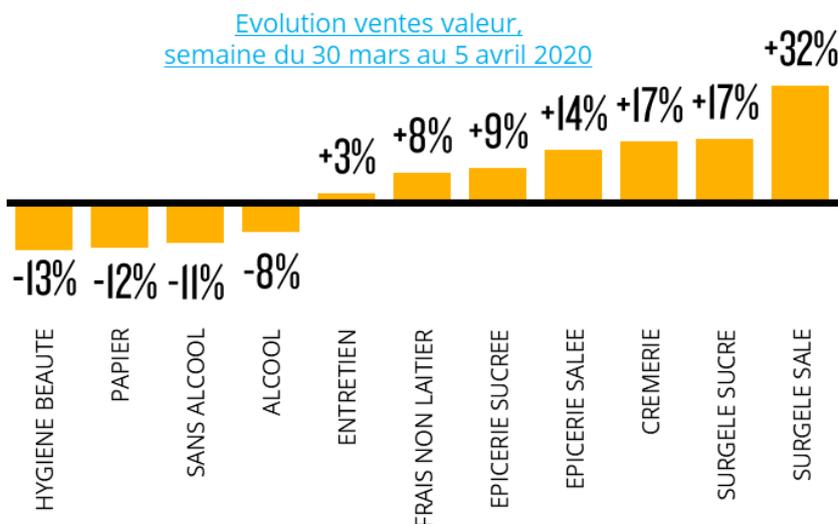
	Real GDP drop 2019 Q4–2020 Q2 % change	2020 GDP growth % change	Time to return to pre-crisis Quarter
China	-4.2%	-2.3%	2021 Q2
USA	-11.1%	-8.7%	2024 Q2
World	-7.2%	-5.7%	2022 Q4
Eurozone	-13.2%	-10.6%	2024 Q4

McKinsey & Company 25

La consommation dans les linéaires est repartie à la hausse sur la première semaine d’avril (+6,5 %) après la forte chute de la dernière semaine du mois de mars (-48 %) du fait de la constitution des stocks par les ménages entre la semaine avant et après le début du confinement. Les ventes en hypermarchés ont reculé en moyenne de -9% en valeur sur cette première semaine d’avril, alors que les ventes online (drive et livraisons) ont progressé 78 %. Ce dernier circuit représente désormais plus de 10 % des ventes totales en Produits de Grande Consommation et Produit Frais en libre-service (PGC-FLS). A signaler que pour ce dernier type de produit et malgré la fermeture des rayons boucherie-découpe-tradition dans certains magasins, **les ventes de produits frais traditionnels en fruits et légumes et viandes de boucherie** restent très dynamique malgré le confinement (**respectivement +32 % et + 14 %** sur la semaine du 5 avril par rapport à la même période en 2019).

n

UNE PREMIÈRE SEMAINE D'AVRIL TRÈS DIFFÉRENTE SELON LES RAYONS (+6.5% EN MOYENNE)



Source : Nielsen ScanTrack, Total PGC+FLS. Nielsen ScanTrack HMSM, SDMP, Proximité et Drive, Evolution vs. même semaine l'an passé.
Copyright © 2020 The Nielsen Company



Les filières végétales

Céréales et oléagineux : Les écarts entre les marchés céréaliers et oléagineux se font de plus en plus importants. Plus particulièrement, les céréales à destination de la consommation humaine occasionnent de très fortes tensions sur les marchés mondiaux. Les pays de la Mer Noire (Russie, Ukraine, Kazakhstan) vont limiter les volumes d'exportations de céréales jusqu'à la fin de la campagne 2019/2020 (donc fin juin 2020), retirant du marché international au moins de 3 à 4 millions de tonnes de blé pour les 3 prochains mois.

Le blé flirte avec les 200 €/tonne, et les exportations se maintiennent à des niveaux élevés depuis le début de l'année même si les expéditions devrait ralentir une fois que les principaux pays importateurs auront constitué des stocks suffisants. La situation sur le riz pourrait devenir explosive avec l'arrêt par plusieurs pays exportateurs des signatures des certificats d'exportation.

Le maïs et le soja ont fortement dévissé à la bourse de Chicago avec les perspectives de ralentissement de la consommation animale, de même que toutes les productions agricoles liées au prix des hydrocarbures (sucre, palme) qui sont en chute libre.



Les exportations françaises vers ses clients semblent se maintenir, avec notamment 8 millions de tonnes de blé exportées depuis juillet 2019 dont plus de 2,7 millions de tonnes sur le cumul janvier-février 2020. L'Algérie, le Maroc mais également l'Égypte qui est de retour aux achats sont les principaux clients.

Horticulture : certainement le secteur végétal le plus touché avec la crise, le confinement ayant quasiment réduit toute l'activité de vente au détail alors que la période entre mars et mai représente de 50 % à 80 % du chiffre d'affaires des opérateurs de la filière.

De nouvelles estimations et précisions ont été faites selon les régions : en Normandie, une enquête de la FNPH évalue la perte à 2,41 % du chiffre d'affaires annuel **soit un montant de 1,2 million d'euros pour la région Normandie rien que pour la dernière semaine de mars** ; Dans la région Grand-Est, les productions prévues à la vente en avril sont en phase d'être détruite, et **les pertes pour les entreprises du secteur devraient s'élever à plusieurs dizaines de milliers d'euros par entreprise** (pour un chiffre d'affaires annuel moyen de 200 à 300 000 euros par entreprise).



Les dérogations octroyées par les préfetures pour la vente de plants potagers, de graines et de plantes aromatiques semblent se généraliser mais les situations restent très hétérogènes entre les départements selon la réactivité des pouvoirs publics. Les horticulteurs commencent à s'organiser pour proposer des ventes en Drive et sur des points de vente directs. Toutefois, ces ventes ne représentent au mieux que de 15 à 20 % du chiffre d'affaires des exploitants. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont procédé à des réductions de volumes de main d'œuvre jusqu'à 50 % de la masse salariale totale (notamment avec des licenciements).

Une remarque générale concerne la distorsion de concurrence de la part des GMS disposant d'un rayon jardinerie et qui ont continué à vendre pendant le confinement, ainsi que de la réouverture des rayons « jardins » dans les magasins spécialisés qui vendaient seulement des produits d'alimentation d'animaux de compagnie depuis la mise en place du confinement. L'autorisation de la vente de plants potagers et de plantes aromatiques permet à ces structures de rouvrir l'ensemble de leur rayon jardin, au détriment donc des PME qui ne passent pas par ces circuits de distribution mais qui sont dans l'incapacité de proposer à la vente l'ensemble de leur catalogue.

Fruits et légumes : Les inquiétudes concernant les filières fraises et asperges semblent se lever mais seulement pour certaines régions. La filière asperge dans le Grand-Est annonce être sortie de la crise conjoncturelle. Pour la fraise, le pic de production est attendu pour fin mai dans la région, les difficultés pourraient donc arriver mais plus tardivement en fonction de l'avancée du déconfinement.

En Nouvelle-Aquitaine, la filière asperge est encore en phase de crise. Malgré la hausse de la demande et des prix, ainsi que la réduction du rythme des récoltes (débâchage) pour décaler le pic de production, cela ne suffira pas à rattraper la perte de chiffre d'affaires occasionnée sur mi-mars. Le secteur de la fraise semble sortir de crise dans la région, mais des baisses de rendement sont à signaler (de l'ordre de 10 %) du fait d'une main d'œuvre de substitution pas assez formée par rapport à la main d'œuvre habituelle d'origine détachée ou immigrée. En remarque, la filière salade semble également être rassurée grâce à une stabilisation de la consommation dans les actes d'achat depuis fin mars, après une semaine chaotique lors de la première semaine de confinement (-30 % de ventes en volume).

Point à surveiller : la plateforme d'emploi « desbraspourtonassiette » a récolté près de 200 000 inscriptions depuis son lancement, mais des problèmes d'adéquation entre la qualité de l'offre de travail par rapport aux besoins des exploitants, et des problèmes d'adéquation géographique (de nombreux travailleurs sont disponibles dans des régions qui n'absorbent pas toute cette main d'œuvre, et ce surplus de travailleurs ne peut pas se déplacer dans les territoires en besoin de main d'œuvre) commencent à se révéler.

Viticulture: Les difficultés continuent de s'accumuler pour la filière viticole. Dans le Grand Est, les exportations de vins vers la Chine ont reculé de -8% en volume pour le mois de janvier 2020 vs janvier 2019 du fait du covid-19, et de -25 % vers les USA mais dans ce cas précis du fait des mesures de rétorsions commerciales de l'administration américaine. Les ventes de champagne ont diminué de -63 % sur le territoire national, et les volumes d'exportation sur le mois de mars ne correspondent qu'à 20 % des volumes expédiés l'an dernier, ce qui devrait donc particulièrement affecté l'économie du champagne dans le Grand Est.



En Nouvelle-Aquitaine, les transactions en vrac se sont effondrées de - 59 % en volume sur le mois de mars, et le surplus de production est évalué à plus d'1 million d'hectolitre. Une demande de la profession (à l'échelle nationale et régionale) pour distiller ces surplus est en cours afin d'ouvrir un contingent de crise.

Les filières animales

Viande bovine : La grande source d'inquiétude de la filière viande bovine a trait à une hausse probable des réformes de vaches laitières, qui viendrait engorger un marché déjà en difficulté, et se caractérisant par des prix orientés à la baisse (gros bovins, jeune bovin U...).

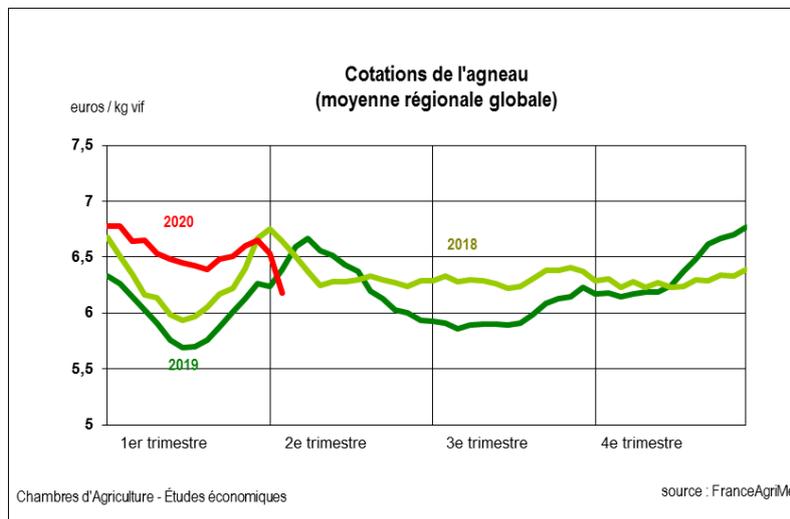
La consommation des ménages augmente en viande hachée fraîche (+ 30% en Pays de la Loire notamment), ainsi qu'en produits surgelés (+90% sur la même région). La fermeture des établissements de RHD, qui est appelée à se prolonger au-delà du 11 mai (date évoquée par l'Etat pour amorcer le déconfinement), pèse lourd dans la faiblesse de la demande. En dépit de la bonne tenue de celle-ci pour les boucheries artisanales et les GMS, elle ne compense pas la perte occasionnée par l'absence de débouchés dans la RHD. Il s'ensuit que les abattages de Jeunes bovins en Pays de la Loire ont reculé de 15% sur ces quatre dernières semaines. En région Normandie, la fermeture de l'abattoir de Cherbourg en Cotentin pénalise l'écoulement de la production.

A l'exportation, la demande italienne se concentre essentiellement sur les pièces arrières, le déhanché ne trouvant pas d'acquéreurs en raison de la fermeture de la RHD, qui valorisait ces morceaux. De ce point de vue, l'évolution du déconfinement en Italie sera déterminante pour les exportateurs français dans les semaines à venir. Les demandes exprimées par l'Allemagne et par la Grèce sur les pièces avant, ne compensent que très partiellement l'amoindrissement de la demande italienne.

Viandes ovine et caprine : la filière ovine reste dans l'incertitude après la période de Pâques. En effet, malgré la recherche de débouchés de substitution pour l'agneau, notamment par la mention « agneau français » ou encore en proposant aux consommateurs des tranches plutôt que des gigots entiers, la situation reste tendue et nécessite un report des abattages, notamment en Pays de Loire. Ces innovations n'ont pas permis à la demande de se hisser au niveau de l'offre proposée. Habituellement, la demande se prolonge après les fêtes de Pâques, mais l'incertitude demeure quant au comportement du consommateur.

C'est pourquoi, dans un tel contexte, le prix de l'agneau continue à baisser, se situant en-dessous des niveaux des deux dernières années sur la même période. Il en découle que la question des aides aux producteurs d'agneau et des reports d'importations en provenance des Pays Tiers, se pose avec une acuité renforcée.



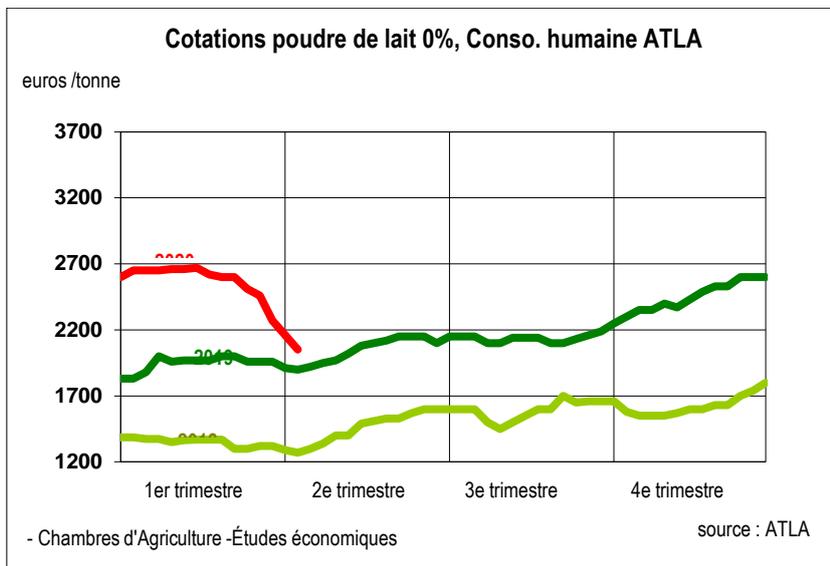


Produits laitiers (vaches) : La crise touche grandement la filière laitière, et intervient au plus mauvais moment, celui du pic de production, qui devrait être atteint à la fin du mois d'avril. Dans la mesure où les consommateurs portent en priorité leurs achats sur des produits basiques (crèmes, beurre, fromages ingrédients), délaissant par exemple les fromages à la coupe, et où les exportations sont jusqu'à présent honorées sans qu'elles ne soient suivies par de nouveaux contrats, le déséquilibre offre-demande est important. Il se répercute sur les prix, qui sont désormais sur une trajectoire baissière (le prix spot du lait est tombé à 180€/1 000 litres).

De plus, les commandes des industries de la transformation sont en net recul, de l'ordre de - 25% pour une région comme la Bretagne. Les fermetures des établissements de restauration hors domicile et de l'hôtellerie participent de cet engorgement des marchés des produits laitiers.

En région Normandie, quelques éleveurs laitiers se sont résolus à jeter leur lait, notamment ceux en vente directe. La situation des marchés laitiers conduit à interpeler les pouvoirs publics nationaux et surtout européens, pour instaurer des mesures visant à limiter l'impact de la crise. Parmi ces mesures, une enveloppe de 10 millions d'€ peut être débloquée par l'Interprofession, pour indemniser les éleveurs qui réduiraient leur production, cette mesure étant conditionnée par l'accord de Bruxelles. L'aide au stockage privé est également attendue. **La Commission européenne doit veiller à ne pas tarder à prendre des décisions, et donc à ne pas renouer avec son manque d'anticipation qui fut le sien lors de la grande crise laitière des années post-quotas laitiers.**





Produits laitiers (chèvres) : Comme pour le lait de vache, le lait de chèvre va connaître son pic de production. La collecte se poursuit dans certaines régions comme les Pays de la Loire, malgré un absentéisme des salariés qui, combiné aux mesures de protection, affaiblit les gains de productivité. Les producteurs de lait de chèvre doivent par conséquent ralentir la dynamique des volumes.

Les ventes restent bien orientées, sauf sur les fromages de chèvres à la coupe, qui, comme dans la filière lait de vache, s'effondre. L'absence de débouchés en RHD et sur les marchés de plein vent perturbe les producteurs, qui ont essayé de déployer depuis quelques semaines des solutions alternatives (Drive, livraisons à domicile...). Quelle que soit la région, les pertes de parts de marché sont élevées, posant le problème des compensations financières qui seront accordées aux producteurs.

Viande de volaille : La situation de la filière volaille présente quelques contrastes d'une région à l'autre. La Bretagne est manifestement la région la plus touchée par la crise, étant donné ses volumes de production. La fermeture des principaux débouchés, comme les RHD ou les marchés de plein vent, exerce une forte pression sur le niveau de la demande. Les demandes dérogatoires destinées à rouvrir les marchés de plein vent, ainsi que les débouchés de substitution (drive, boucheries artisanales et supermarchés de proximité notamment), ne suffisent pas à compenser la lourde contraction de la demande, qui, dans une région comme celle des Pays de la Loire, parvient toutefois à se maintenir légèrement pour le poulet, alors qu'elle s'effondre en dinde, canard et pigeon.

Les éleveurs semblent s'adapter aux variations des disponibilités des produits destinés à l'alimentation des animaux, et, surtout, aux écarts de prix entre les produits (blé en hausse, maïs en baisse, ainsi que le soja). L'une des sources des difficultés des éleveurs réside par ailleurs dans les contrôles salmonelles, du fait des retards d'acheminement postal des kits destinés à ces contrôles.

C'est pourquoi des mesures de régulation des marchés sont réclamées. L'aide au stockage privé (la Bretagne estime à 23 000 tonnes le stock de viande de volaille pour la fin du mois de juin prochain) ; une clause de sauvegarde pour limiter les importations françaises de volaille en provenance des Pays Tiers, sur plusieurs mois, afin de préserver l'outil de production dans les régions et singulièrement en Bretagne ; des aides spécifiques sont à envisager pour les accoueurs ; sur le registre de l'emploi, les aides spécifiques au chômage partiel apparaissent peu

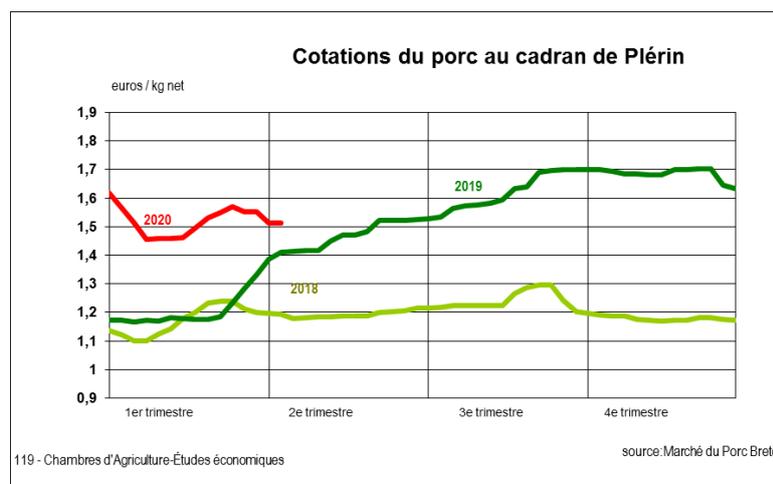


adaptées au cas de l'élevage avicole, et pourraient être améliorées ; dans la abattoirs où les salariés sont présents, l'urgence est à la fourniture de moyens de protection plus nombreux ; la région Bretagne voit dans la réouverture du fret aérien un levier pour atténuer les effets de la crise ; l'allongement des vides sanitaires est également évoqué.

En production d'œufs, l'activité est en recul important en Bretagne, de l'ordre de 20%, nécessitant, faute de débouchés, un appui aux trésoreries des entreprises de casserie.

Viande porcine : la filière porcine bénéficie d'une bonne tenue de la demande, notamment en produits de base, faciles à consommer et à congeler. Les produits de la charcuterie-salaisonnerie se situent sur une bonne dynamique, prolongeant la tendance de début de confinement.

Toutefois, il convient de nuancer ce constat en rappelant que les activités d'abattages sont contrastées, selon qu'elle réponde à une demande exprimée par la RHD ou par les consommateurs. On note un absentéisme assez faible dans les abattoirs. Ensuite, à l'exportation, la reprise de la demande chinoise est manifestement satisfaite par les Etats-Unis, le Brésil et par l'UE, mais la France reste en retrait comparativement à ses concurrents intra-communautaires comme l'Espagne ou l'Allemagne. Enfin, ces évolutions sur le marché intérieur et sur l'exportation se manifestent par des prix orientés à la baisse, les disponibilités étant assez élevées en comparaison avec une demande qui repose sur la demande intérieure.



Filières de proximité : circuits courts et agritourisme

Quelques informations commencent à remonter de nos réseaux. **La Normandie a procédé à une enquête** sur un échantillon de 2 200 agriculteurs ayant des activités ventes en circuits courts. Sur les 63 premières réponses, **65 % des répondants déclarent une perte de plus 50 % de chiffre d'affaires sur les ventes de leurs produits**. Pour certains d'entre eux, la destruction des productions faute de débouchés s'élève jusqu'à 20 000 euros. Les pertes se sont accentuées par rapport à la dernière semaine de mars.

La perte de revenu pour fin avril sur les activités d'agritourisme pour 40 % des répondants **se situe en moyenne à 14 000 euros**, dans une fourchette allant de 500 à 80 000 euros. Enfin, La Normandie a mis en place une plate-forme pour mettre en relation les producteurs avec les particuliers et les professionnels comme les grossistes et les GMS.



En **région Grand Est**, un questionnaire a été envoyé dans le département des Vosges à 106 exploitants en circuits courts pour une première évaluation des impacts de la crise. 61 % des répondants déclarent avoir du mal à écouler leur stock, mais plus pour des raisons logistiques car la demande est présente. Les commandes sont notamment très fortes sur le drive, la livraison, et les ventes directes (fermes et magasins de producteurs).

Focus : filière équine (semaine 14 et 15)

Plusieurs informations sont remontées ces deux dernières semaines sur les impacts économiques de l'épidémie de Covid-19 :

-En Centre-Val de Loire : Des pertes de recettes importantes à venir pour les centres équestres avec l'arrêt des évènements et des compétitions, demande d'affouragement auprès des éleveurs bovins et ovins faute de fourrages en stock. Or, les éleveurs de bétail ont les mêmes difficultés sur les stocks de fourrage avec les deux années consécutives de sécheresse.

-En Normandie : Des problèmes identiques sur les besoins alimentaires, sans recettes financières et avec l'obligation d'entretien des animaux, l'équilibre budgétaire des centres est en péril, encore plus pour ceux qui ne peuvent pas mettre les animaux à l'herbe. Les chevaux sont à la charge des exploitants car les propriétaires ne peuvent pas venir les récupérer, et ils sont dans l'obligation d'honorer les contrats de pension (ce qui implique un risque juridique donc en cas de fermeture de l'établissement). Une enquête dirigée par le Conseil des Chevaux auprès des professionnels pour la constitution d'un dossier d'impact économique du COVID-19 pour la région-DRAAF et CRA Normandie est en cours d'élaboration.

-En Grand Est : Des enquêtes séparées sont menées par le Comité Régional d'Équitation, le Conseil des Chevaux et l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Les principaux points à retenir concernant notamment l'enquête du Comité Régional d'Équitation (sur un échantillon de 161 centres équestre) :

-> des difficultés humaines : licenciements, salariés touchés par la maladie, risque accru d'accidents dû à la fatigue => 30% ont des difficultés de personnels. 75% des sondés font état de surcharge de travail.

-> des difficultés économiques : 88 % des sondés déclare des pertes de chiffre d'affaires et 71 % des difficultés de trésorerie => **la perte totale de chiffre d'affaires estimée pour 30 jours de confinement sur les sondés s'élèverait à 1 131 346 € sur l'ensemble des sondés.**

-> Les centres équestres ont également des difficultés à faire reconnaître des pertes de chiffre d'affaires car : certains clubs fonctionnent au forfait (trimestriel ou annuel) donc les versements ont été effectués à l'avance alors que les pertes arriveront plus tard ; le personnel a davantage de travail ce qui occasionne un surcoût avec le paiement des heures supplémentaires. Une demande de la profession est en cours pour pouvoir placer les animaux en pâturage sur les jachères afin de limiter le coût alimentaire et la charge de travail.



**Contacts : Quentin Mathieu et Thierry Pouch
Service études, références et prospective**